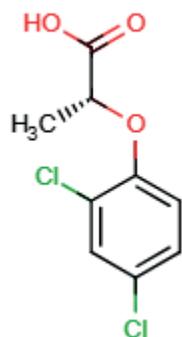
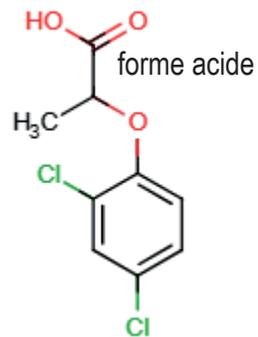


# DICHLORPROP

dichlorprop-P

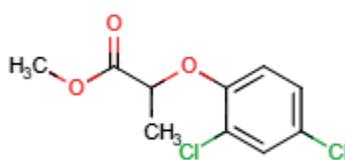


dichlorprop total

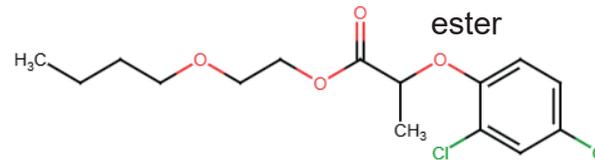


Nom	CAS RN	Données disponibles			Code SANDRE	Statut code SANDRE
		BNV-D	ADES	Naïades		
Dichlorprop-P	15165-67-0	X	X	X	2544	Validé
Dichlorprop total	120-36-5		X	X	1169	Validé
Dichlorprop methyl ester	57153-17-0				5732	Validé
Dichlorprop-butotyl	53404-31-2				5601	Validé

dichlorprop methyl ester



dichlorprop-butotyl



Le dichlorprop correspond à un mélange de formes énantiomères dichlorprop-P et dichlorprop-M (en proportion non définie).

## Recommandations

### Pression (BNV-D)

La pression à considérer est la seule forme actuellement référencée dans la BNV-D :

#### dichlorprop-P

Il conviendrait de vérifier que la forme dichlorprop-p ethyl hexyl qui rentre dans la composition de certains produits commerciaux (ex : Corasil EP) est bien intégrée dans les statistiques de vente/achat de la substance active dichlorprop-p.

### Surveillance

Pour la surveillance, le paramètre recommandé est le paramètre **dichlorprop total (1169)**

(cf note Aquaref "Substances énantiomères dans les programmes de surveillance réglementaire"- 2018).

Le paramètre dichlorprop-p (2544) ne doit être utilisé pour des objectifs spécifiques de surveillance que si des méthodes d'analyses dédiées sont mises en oeuvre (séparation des énantiomères).

Au niveau européen, la surveillance est recommandée pour l'ensemble des formes sans distinction des isomères et de leurs sels. Pour les autres paramètres (formes esters disposant d'un code SANDRE, 5732 et 5601) pour lesquels aucune donnée n'est disponible dans ADES et Naïades, la surveillance est possible mais semble peu utile compte tenu de l'absence de ventes de ces molécules depuis au moins 2008.

A noter que le récent dossier d'homologation (2024) du dichlorprop-P mentionne l'ester dichlorprop-p ethyl hexyl (ou EHE) dans la composition du produit représentatif et recommande sa surveillance. Cet ester pourrait faire l'objet d'une surveillance. Il ne dispose pas de code SANDRE actuellement.

### Impact

Le paramètre dichlorprop-p (2544) doit être considéré comme un doublon du paramètre dichlorprop total (1169) et ces paramètres ne doivent pas être sommés. En cas de doublons, seul le paramètre

#### dichlorprop total (1169)

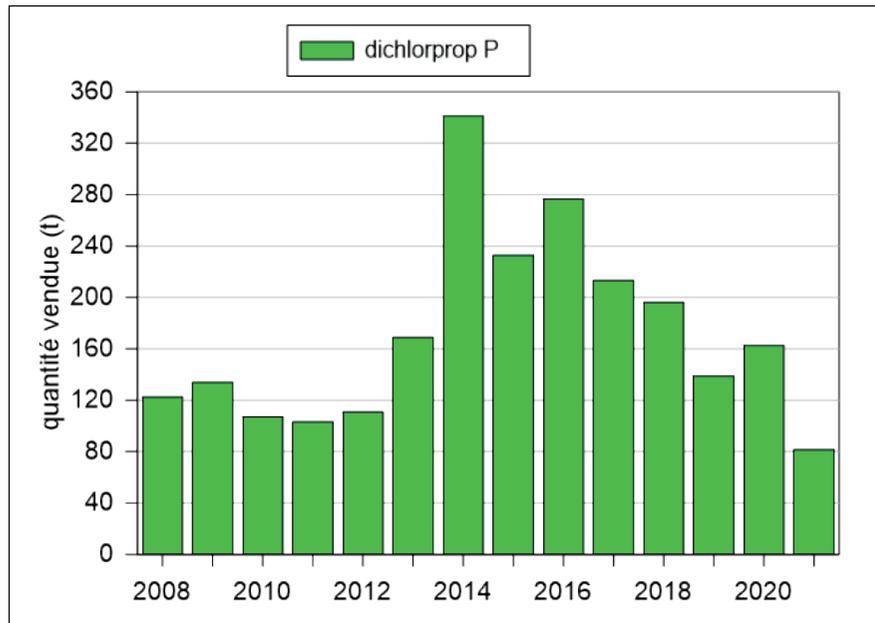
sera considéré.

Dans les cas où seul le paramètre dichlorprop-p (2544) est bancarisé, ces données devraient être écartées ou reconsidérées après vérification auprès du laboratoire qu'une méthode dédiée a été mise en oeuvre (séparation des énantiomères).

A terme si la forme ester dichlorprop-p ethyl hexyl était surveillée, elle devrait également être considérée pour l'évaluation de l'impact.

# Informations complémentaires aux recommandations

Ventes annuelles de substances actives en France depuis 2008



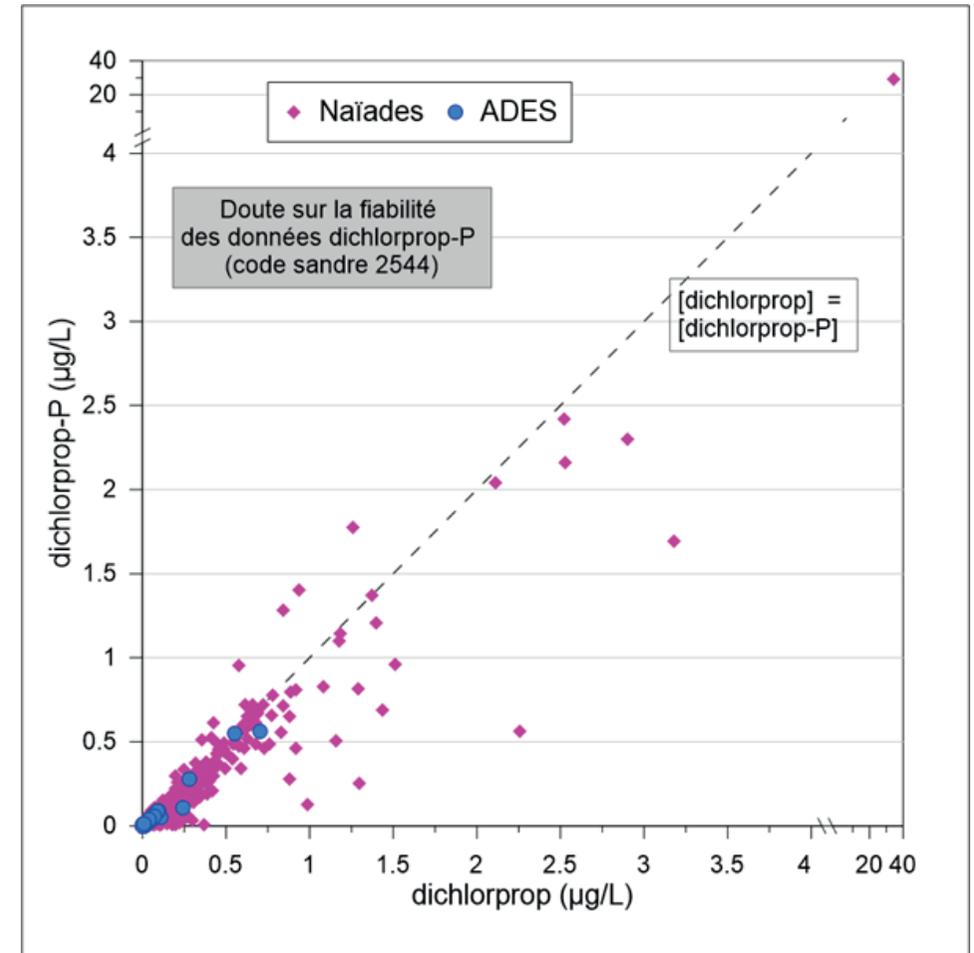
## Catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France

### variants du dichlorprop :

- dichlorprop sel de sodium,
- 2,4 DP sel d'amine,
- dichlorprop esters isooctyliques,
- dichlorprop ester de butylglycol,
- dichlorprop sel de potassium,
- dichlorprop sel de diethanolamine,
- dichlorprop sel diethanolamine,
- dichlorprop sel de diméthylamine,
- dichlorprop sel d'amine,
- dichlorprop sel de triethanolamine

### variants du dichlorprop-P :

- dichlorprop-P sels de potassium
- dichlorprop-P sel de sodium
- dichlorprop-P 2-EHE
- dichlorprop-P sel d'amine
- dichlorprop P sel de diméthylamine



Comparaison des concentrations en dichlorprop (1169) et dichlorprop-P (2544) quantifiées pour un même prélèvement